

CTSD du mercredi 12 février 2020 (repli)

Carte scolaire 2° degré

DSDEN : M.CAILLAUT (DASEN), Mme COQUELIN (Secrétaire générale), Mme BONY (Cheffe de division structures et moyens), M.LAVERGNE (IEN Orientation), Mme MARICHEZ (Gestionnaire moyens 2° degré).

DASEN : S'agissant d'un repli, je ne solliciterai pas votre avis (pas de vote donc).

Lecture des déclarations préalables : FSU, FO, UNSA Education

Secrétaire de séance : Mme Anne MARCHAND, UNSA Education.

UNSA Education : Vous trouverez notre déclaration préalable en pièce jointe de cet article.

DASEN, en réponse aux déclarations préalables :

Je ne parlerai pas de la réforme des retraites.

CTSD : il est parfois compliqué et difficile de suivre le rythme. Effectivement, pour cette instance les documents n'ont pas été actualisés et donnés aux organisations syndicales mais la transparence est souhaitée. Les services sont dans le dialogue avec les établissements notamment pour les marges restantes. Un bilan complet a également été donné en CDEN, ce qui est une nouvelle chose. Les moyens de l'IA ont été distribués à plus de 99 %. La consigne que j'ai donnée est d'accompagner les suppressions de postes qui seraient compliquées pour certains collègues. Pour la rentrée, 122 postes libérés (départ à la retraite + contractuels). Nous aurons donc encore recours à des contractuels avec la volonté de conserver ces personnels, notamment en lycées professionnels, sur des postes très spécifiques. Nous ferons de la GRH pour essayer de les maintenir. Des ajustements auront encore lieu car les établissements ont jusqu'au 14 février pour faire remonter leurs besoins en moyens supplémentaires.

Mise en place des réformes : notamment séries technologiques. Certains aspects seront impactés, même si les chefs d'établissement font attention.

E3C : la Dordogne n'est pas la Gironde en termes d'agitation. Un comité de suivi a été mis en place avec des préconisations, lesquelles seront mises en place dès la rentrée prochaine. Un rythme est à retrouver pour ne pas être dans l'évaluation permanente, y compris dans la dernière phase des E3C. Très peu d'actions ont été menées dans le département.

Lycée professionnel : s'il y a une volonté de rénovation, d'ouverture vers de l'innovation pédagogique. Un détenteur d'un CAP (60 %) ou d'un bac pro (40 %) est au chômage dans quasiment un cas sur deux. On est sur une évolution forte notamment concernant le volume horaire, on passe de 34 heures à 30 heures d'enseignement. Dans ce département, on accompagne cette réforme, ce qui est un des axes de travail du Ministre. La formation est nécessaire, la préparation aussi. Il faudra du temps pour que les choses se mettent en place, notamment sur la co-intervention et le chef d'œuvre. Il faut tenir compte des interrogations.

SEGPA : La référence est le texte de 2016. L'orientation se fait par une commission départementale (CDOEA). Moins d'élèves dans le 1^{er} degré donc moins d'élèves en collège. Les élèves attendent la fin du cycle 3 pour une orientation en SEGPA. Il s'agit de faire connaître aux familles ces possibilités d'orientation. A l'issue d'une 6^e générale, combien d'orientations en 5^e SEGPA ? Sur ce point, je vais demander à M. Lavergne de faire un bilan précis que je vous communiquerai. Un bilan RH (Ressources Humaines) sera présenté.

Questions diverses et interventions sur des situations particulières :

LYCEES :

Attribution LLCE (Langue et Littérature des Civilisations Etrangères) Espagnol :

Réponses de l'administration: C'est acté à Laure Gatet et à Jay de Beaufort (lycées). Le DASEN sera attentif à ce que cela se passe bien. Les moyens nécessaires existent, ils ont été attribués l'année dernière.

A savoir : 12 heures prévues par établissement pour les enseignements de spécialité. Ensuite les choix se font à l'intérieur de chaque établissement. La LLCE est ouverte « par défaut » dans toutes les langues enseignées dans chaque établissement. C'est à ce dernier de proposer et de répartir les heures en interne.

D'ailleurs, la brochure « après la 3^e » le précise. Aucun des 3 lycées généraux de Périgueux n'a proposé de l'ouvrir l'année dernière, mais il y a eu des demandes, d'où l'ouverture cette année.

Question des moyens activés pour les spécialités : les collègues n'ont pas été informés. Existe-t-il un seuil pour accueillir, ouvrir ou maintenir ?

Réponses des services DASEN : Il y a des choses à améliorer, peut-être, mais l'information a bien été donnée aux établissements. La concertation des chefs d'établissement a eu lieu. On sait encore que les établissements ont conservé une « coloration », il y a des habitudes qui restent. Il y a des enjeux de choix au sein des établissements. Je demande à ce que l'information soit donnée aux familles.

[Il faut s'assurer que les collègues soient informés.](#)

M. LAVERGNE : Choix progressifs au fur et à mesure que l'élève découvre les enseignements. L'élève est normalement informé qu'il peut changer d'établissement au cours de sa scolarité en fonction de ses choix. L'organisation en semestres doit permettre d'informer les élèves sur les éventuelles orientations et les établissements correspondants.

Discussion sur l'orientation première/terminale et les regroupements de division.

DASEN : La dimension de la demi-division est parfois sollicitée par les établissements.

Est ce qu'il y a des seuils de dédoublement ? Des enseignements de SVT et physique à 24 sont-ils règlementaires ?

Réponse des services : Il n'y a pas de seuil. En SVT/ physique c'est un problème de paillasse, il n'y a pas de réglementation.

Les élèves allophones de plus en plus nombreux : un avenir d'UPE2A dans les établissements ? Quelle inclusion ? Enjeu : l'ensemble des lycées ayant une dotation horaire/élève ne pourrait-il pas se regrouper ?

Réponse des services : Souhait sur Jay de Beaufort et sur Sarlat mais pas de financement. Par contre, il y a une diminution du nombre d'élèves constaté. Les places ne sont pas utilisées à plein.

14 HSE par élève pour collègue volontaire et 7 l'année suivante pour conserver la continuité.

LYCEES PROFESSIONNELS :

Inquiétudes sur la filière électro-technique d'Hélène Duc.

Réponse IA : application du règlementaire, l'horaire hebdomadaire par élève doit être respecté.

Problème des heures en lycée professionnel :

Exemple de Chardeuil qui récupère des heures avec moins d'élèves, mais a un projet de développement CAP. Choix d'établissement « imposé » par le chef d'établissement. Il n'y a pas eu de conseil pédagogique. Chef d'œuvre et co-intervention imposés.

Réponses IA : Sur le financement propre, il s'agit d'un choix de l'établissement, car l'enveloppe globale est la même partout, un financement par spécialité. L'idée est de renforcer Chardeuil en nombre d'élèves. La Région sera consultée également.

On collecte actuellement les demandes des chefs d'établissement. On attend qu'ils finalisent leur répartition par discipline. A partir de cela, nous aurons une analyse plus fine sur la répartition et l'attribution des moyens qui restent. On a servi les établissements à la hauteur du cadre réglementaire. Certaines heures seront finalisées en juin / juillet. Il faut aussi considérer les « cas GRH prioritaires ».

Question pour Nontron LP : demande de création et bivalence en maths ?

Mme BONY : Le chef d'établissement doit transmettre les demandes et le nombre d'heures nécessaires.

Problème des redoublements en Terminale Bac Pro : comment faire pour accepter les redoublements quand le seuil est atteint ? Que propose-t-on aux élèves ?

COLLEGES :

Effectifs / Effets de seuil : Exemple du collège du Bugue.

Réponse DASEN : Les effectifs sont en réalité moindres.

Problème des ULIS qui ne sont pas intégrés dans les effectifs.

DASEN : création de 3 ULIS : Le Bugue collège, Périgueux Anne Franck collège, Bergerac Maine de Biran lycée.

Sur les ULIS, les établissements sont contactés, M. Lagrange (IEN-ASH) regarde en fonction des besoins par secteur de collèges. On essaie d'avoir une sortie d'ULIS école vers le collège. En termes de moyens, c'est en fonction des zones de population et des besoins identifiés.

Quel financement du latin en collège ?

Réponse des services : Pas financé pour le moment car pas dans le cadre réglementaire. Ce sera vu dans un second temps en fonction des moyens restants.

SEGPA :

DASEN : Les effectifs sont en baisse à la rentrée et cette baisse sera encore plus forte en 2021. On a abondé en heures pour éviter des fermetures en SEGPA. Il y a la formation des jeunes et la dimension humaine à prendre en compte. On essaie d'orienter les élèves au maximum vers un DNB Pro qui leur permet d'ouvrir plus de portes.

Question du collège de St Astier : manque de places et de matériel pour accueillir. Problème d'intégration des SEGPA aussi.

Pas de retour du chef d'établissement pour le moment. Il faut aussi prendre en compte le coordonnateur d'ULIS qui peut intervenir et réguler.

Volonté que les heures soient abondées en atelier.

Ajustements avec dotations supplémentaires :

Lycée professionnel :

LP Bergerac Hélène DUC + 7, 5 h (2 HP et 5,5 HSA)

Lycées

Périgueux Bertran de Born : + 17 HP (pas encore intégrées dans TRM)

Claveille : + 43 HP

Nontron : + 12 HSA

Bergerac Maine de Biran : + 24 HP

Périgueux Laure Gatet : + 9 HP

Sarlat : + 20,5 HSA

Ribérac : + 1,3 HP et 4,7 HSA

Trélissac EREA : + 32 HP (dont 21 heures pour un enseignant du 1^{er} degré qui avait été « oublié »)

Des demandes sont en cours pour les collèges, notamment pour les SEGPA.

Les IMP n'apparaissent pas dans les documents fournis par l'administration.

Il nous est précisé que l'on gardait le même volume que l'année dernière, à savoir 363 IMP. La répartition n'est pas finalisée mais une partie de cette enveloppe servirait au financement des PIAL.